

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22 novembre 2022

La Région Île-de-France, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France et le groupe Action Logement engagés en faveur du lien habitat-emploi-transport pour les travailleurs-clés

Le 22 novembre 2022, à l'occasion du salon des maires et des collectivités locales, la Région Île-de-France représentée par Jean-Philippe Dugoin-Clément, Vice-président chargé du Logement, de l'Aménagement durable du territoire et du SDRIF Environnemental, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France, représenté par Gilles Bouvelot, Directeur général et le groupe Action Logement représenté par Nadia Bouyer, Directrice générale d'Action Logement Groupe, ont signé une convention cadre de partenariat pour la production de logements à destination des personnels des établissements de santé et médico-sociaux des secteurs privés et publics d'Île-de-France.

En novembre 2018, pour faciliter l'accès au logement et la prise en compte du lien habitat-emploi-transport, la Région Île-de-France et Action Logement ont signé une convention cadre portant sur la production de logements sociaux et intermédiaires, le soutien au Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) et les réponses à apporter aux besoins de logement des populations clés, notamment les métiers sanitaires et médico-sociaux avec pour ambition conjointe la création de 10 000 logements.

UN PARTENARIAT OPÉRATIONNEL POUR ACCOMPAGNER LES POLITIQUES LOCALES MISES EN ŒUVRE PAR L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ÎLE-DE-FRANCE ET LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Dans la continuité des actions déjà engagées par la Région Île-de-France et Action Logement depuis 2018 visant à favoriser le logement de personnels soignants, par cette convention opérationnelle tripartite, les partenaires mettent en place une phase expérimentale sur des sites portés par l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France dans le cadre de conventions d'intervention foncière avec des communes partenaires en vue d'inscrire les conditions favorables à la production de nouveaux logements à destination des personnels des établissements de santé et médico-sociaux.

SENSIBILISER ET MOBILISER LES COMMUNES SUR LES ENJEUX EN MATIÈRE DE PRODUCTION DE LOGEMENTS ET D'ACCÈS AU LOGEMENT DES TRAVAILLEURS-CLÉS

Sur le foncier identifié, ce partenariat permettra de réaliser des logements locatifs sociaux et intermédiaires qui seront proposés en priorité aux personnels des établissements de santé et médico-sociaux en Île-de-France dans l'objectif d'apporter des réponses équitables et complémentaires aux besoins des agents du secteur public comme à ceux des salariés du secteur privé tout en privilégiant le lien emploi-logement.

Chaque partenaire apporte son expertise et son savoir-faire :

- La Région Île-de-France par son appui à l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France de sensibilisation des communes concernées par l'expérimentation et son soutien financier des opérations de logements locatifs sociaux ou intermédiaires ;
- L'Établissement Foncier Public d'Île-de-France par sa prospection foncière en accord avec les collectivités pouvant répondre à l'objectif de production de logements et son analyse de l'équilibre économique des projets ;
- Le Groupe Action Logement par la mobilisation de ses filiales immobilières permettant la bonne réalisation dans le montage des opérations.

Jean-Philippe Dugoin-Clément, Vice-président chargé du Logement, de l'Aménagement durable du territoire et du SDRIF Environnemental de la Région Île-de-France, souligne : « Cette démarche de création de logements pour les soignants, initiée en 2018 par Valérie Péresse, bien avant la crise du Covid, répond à la volonté de mieux accompagner ces travailleurs-clés dont les conditions de travail, en première ligne, se cumulent avec des conditions de logement de plus en plus complexes. »

Gilles Bouvelot, Directeur général de l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France, ajoute : « Le logement est la première priorité de l'EPF Ile-de-France, dans sa diversité et au plus près des territoires aux côtés de nos collectivités partenaires et Action Logement pour apporter une réponse territoriale ciblée. »

Nadia Bouyer, Directrice générale d'Action Logement Groupe, indique : « Ce partenariat tripartite, qui est une déclinaison opérationnelle de la convention cadre signée avec la Région Île-de-France le 20 novembre 2018, illustre la capacité des acteurs à expérimenter des solutions concrètes permettant de répondre aux problématiques du logement des travailleurs-clés, catégorie de « salariés essentiels du quotidien » mise en lumière lors de la crise de la Covid 19 dont la nécessité de pouvoir être logés à proximité de leur lieu de travail à des niveaux de loyer abordables constitue un véritable enjeu. »

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis près de 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 19 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 45 ESH et un patrimoine de plus d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

Nous suivre :  [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement) -  [Action Logement](https://www.linkedin.com/company/actionlogement) -  [Action Logement](https://www.youtube.com/channel/UC...)

À PROPOS DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

La Région Île-de-France joue un rôle moteur pour l'emploi et la croissance française, tant par son poids économique que par son rayonnement. Première région économique d'Europe et la troisième au monde, derrière Tokyo et New York, l'Île-de-France est un territoire d'innovation, qui concentre 40% des activités de R&D de l'Hexagone, et qui bénéficie d'une attractivité internationale. La Région Île-de-France agit dans la plupart des domaines qui concernent le quotidien des 12 millions de Franciliens : les transports, mais aussi les lycées, le développement économique, l'environnement etc. Sur un espace qui couvre 2% du territoire français mais rassemble 18% de sa population et près de 30% du PIB national, la Région mène une politique d'aménagement qui place l'environnement au cœur de ses priorités et mobilise ainsi 10 milliards d'euros sur cette thématique.

À PROPOS DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ÎLE-DE-FRANCE

L'EPF Ile-de-France est un opérateur public foncier de l'Etat. Il mobilise le foncier pour développer l'offre de logements, soutenir le développement économique et lutter contre l'habitat indigne aux côtés des collectivités locales franciliennes.

<http://www.epfif.fr>



CONTACTS PRESSE

ACTION LOGEMENT

Sophie Benard : 07 50 60 95 78 / sophie.benard@actionlogement.fr

Franck Thiebaut : 06 73 76 74 98 / franckthiebaut@ft-consulting.net

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Eléonore Flacelière / eleonore.flaceliere@iledefrance.fr

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ÎLE-DE-FRANCE

Guillaume Idier : gidier@epfif.fr / 01.40.78.90.56